

Lutte contre l'exclusion: l'efficacité québécoise

La seule et unique raison d'être des complications surabondantes de notre orthographe, historiquement, c'est de **fabriquer de l'exclusion**.

Les faux arguments de "l'étymologie", du "patrimoine", de la "nécessaire différenciation des homonymes" sont balayés en quelques lignes. Ce sont des prétextes commodes pour faire gober une norme qui consiste à écrire ce qui ne se prononce pas et à prononcer ce qui ne s'écrit pas.

Comme il fallait donc bien s'y attendre, la lutte contre l'exclusion devait fatalement amener, un jour ou l'autre, quelques pionniers audacieux à **braver le tabou obscurantiste et les sarcasmes franchouillards** qui protègent une manière d'écrire anachronique, antisociale et ridicule.

L'innovation québécoise

Le Rubicon a été franchi par des universitaires québécois: **Sylvie Rocque** et **Jacques Langevin**, dans le cadre des activités de recherche du **"Groupe DEFI Apprentissage"** de l'**Université de Montréal**. Grâce à l'**orthographe radicalement simplifiée** qu'ils ont mise au point, des enseignants canadiens arrivent à des résultats intéressants en lecture et en écriture avec des enfants trisomiques ou autistes.

Ca veut dire que notre fameux taux d'illettrisme de 20%, qui **résiste victorieusement** et de plus en plus à tous les **remèdes-miracles** proposés, descendrait automatiquement **en dessous de 4% si notre orthographe avait la simplicité de celle utilisée dans l'expérience canadienne**.

Les ouvrages élaborés au Québec à destination de ce public handicapé devraient pouvoir être utilisés et développés dans nos écoles pour la même catégorie de population, avec la **certitude du succès**.

Reconnaissance officielle

Cette même orthographe simplifiée est utilisée sur un **site internet officiel de la ville de Montréal**, appelé: **"accès simple"** pour informer le même public handicapé sur l'actualité de cette ville et sur les services proposés.

On trouverait difficilement dans quelque autre ville francophone une mesure plus efficace et d'un coût aussi dérisoire pour lutter contre l'exclusion.

Principe d'accessibilité universelle

Pour le Maire de Montréal, **Gérald Tremblay**, le système d'écriture proposé est réservé à une **utilisation marginale**: "Le site « Accès simple » a été réalisé pour les personnes ayant des incapacités intellectuelles ou de graves problèmes de lecture ou de langage." Outre l'*ortographe alternatif*, il offre deux autres façons d'accéder à l'information: le texte simplifié et le son.

À la suite du Sommet de Montréal, tenu en juin 2002, le Maire de Montréal - par ailleurs membre actif de l' Association Internationale des Maires Francophones - s'est engagé à souscrire au **"principe d'accessibilité universelle pour les personnes ayant des déficiences. En quelques mots, le principe d'accessibilité universelle est la possibilité pour une personne qui a des déficiences ou des limitations, qu'elles soient visuelles, auditives, intellectuelles ou autres, de participer aux activités de la communauté ou**

d'utiliser les produits ou services de façon autonome."

Audace et clairvoyance politique

Le bilinguisme étant chez lui quotidien, **Gérald Tremblay** échappe naturellement au système de pensée unique de la France métropolitaine. En conséquence de quoi il a parfaitement compris que **les réactions franchouillardes de défense de la francophonie correspondent à un combat perdu d'avance si la langue française ne sort pas de l'impasse où l'a mise une orthographe désastreuse**.

Il a aussi parfaitement conscience du **handicap relatif infligé aux seuls élèves francophones** par cette même orthographe.

Dans ces conditions, les réactions immédiates de rejet ne pèsent pas lourd par rapport aux avantages prévisibles à brève échéance. Le Maire de Montréal est d'ores et déjà non seulement un **pionnier de la participation sociale, mais aussi un pionnier de la modernisation de l'école francophone et un pionnier d'une politique d'avenir pour la langue française, d'où une détermination sans faille: « Ce site avant-gardiste est un pas de géant. En effet, la Ville de Montréal est la première municipalité au monde à mettre sur pied un tel site internet adapté pour ses citoyens qui ont certaines limitations ou déficiences et nous en sommes très fiers. »**

Pour en savoir plus:

- le site internet en question est obtenu immédiatement avec un moteur de recherche à partir des mots-clés: **"ville de montreal"**. En bas et à droite de la page d'accueil, cliquer sur: **"accès simple"**

- l'orthographe utilisée a été mise au point par le **groupe DEFI de l'Université de Montréal**, avec **Sylvie Rocque** et **Jacques Langevin**.

- sa diffusion fait l'objet d'un militantisme actif de la part du mouvement **ORTOGRAF-Québec de Mario Périard**: <http://www.ortograf.net>

- A Dijon, **Joseph Maire** propose des conférences pour **montrer la nécessité et l'urgence d'une réforme, avec une esquisse des améliorations possibles**.
Joseph Maire, 2, rue du Bassin, F - 21 800 Sennecey-les-Dijon tél: +(33)(0)3 80 47 00 24

- Le mouvement **ORTOGRAF-Franche-Comté** propose une réforme de l'orthographe comportant au préalable un enrichissement de l'alphabet: création d'un **alphabet phonétique français** et d'un **alphabet latin universel**. Son **système de tracts** pilonne le "préjugé orthographique", tout en respectant rigoureusement l'**usage orthographique actuel**.

ORTOGRAF, 5 rue VOLTA, F-25500-MONTLEBON
tél: +(33) (0)3 81 67 43 64 sites:
1°) <http://www.alfograf.net> 2°) <http://ortograf.fr>
courriel: louis.rougnon-glasson@laposte.net